

EMC en classe de Première : une progression croisée avec la géographie autour de l'étude de la région

Le programme de géographie et celui d'EMC se prêtent bien à une approche croisée de l'étude de la région, au cours du premier trimestre. En effet le premier thème du programme d'EMC en Première s'intitule « *exercer sa citoyenneté dans la République Française et l'Union Européenne* », et dans ce cadre, prévoit d'étudier ce qui concerne le vote (« *Voter : citoyenneté, nationalité et souveraineté populaire ; le droit de vote ; les modalités du vote ; éléments de comparaison entre différents régimes démocratiques.* ») et l'engagement (« *S'engager : la notion de militantisme ; les grandes formes d'engagement politique, syndical, associatif* »). C'est à la manière dont ces notions peuvent être étudiées mais aussi expérimentées que s'intéressera cette proposition de mise en œuvre, à travers une étude de cas sur les élections régionales en Ile de France qui auront lieu à la fin de l'année 2015. Parallèlement, la région fait aussi l'objet d'une étude en classe de Première sous un autre prisme disciplinaire, celui de la géographie. Il s'agit d'y étudier la région comme « *territoire de vie, territoire aménagé* ». L'étude suit celle des « *territoires du quotidien* » qui a déjà été une première occasion de mettre en scène la région à travers l'étude des acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires. C'est donc la manière dont EMC et géographie sont mis en œuvre en classe à partir d'un thème commun, la région, puis celle dont on peut les articuler, sous la forme d'un débat, qui sera présentée ici.

1. La région, une étude de cas en EMC

Commençons par l'EMC. La séquence présentée s'étend sur 5 séances, soit 10 semaines de cours (puisque les élèves ont EMC une semaine sur deux) + 2 semaines de vacances, soit 12 semaines, sur une période allant de septembre à décembre.

Au cours de ce trimestre, l'objectif est d'étudier le premier thème au programme sous l'angle des élections régionales, ce qui est en lien à la fois avec l'actualité (les élections régionales ayant lieu les 6 et 13 décembre 2015) et avec le programme de géographie.

Pour mener cette étude, le travail est découpé en plusieurs étapes. Dans un premier temps, il s'agit que les élèves se familiarisent avec les différents candidats en présence, leur parti politique, leur parcours. Pour cela, différents articles de presse présentant les sondages réalisés à la rentrée sont étudiés avec les élèves. Cela conduit à travailler plusieurs compétences et notions simultanément : la lecture de la presse et la méthode de la revue de presse ; mais aussi la notion de sondage, ainsi que l'appréhension du paysage politique de la France, de la droite à la gauche. Au cours de ces deux

premières séances, un tableau est progressivement rempli, permettant de synthétiser l'ensemble des informations recueillies. En voici la trame :

Nom du candidat	Tendance politique (gauche-droite)	Parti politique	Programme (idées principales)	Estimation des résultats au premier tour	Estimation des résultats au second tour	Résultats obtenus en 2010

Pour la troisième séance, les élèves reçoivent la consigne d'élaborer une fiche biographique, sur un format A5 cartonné : au recto la fiche biographique proprement dite, et au verso des informations sur le parti politique représenté. L'objectif est qu'ils se familiarisent avec ces différents acteurs et leur famille politique.

Les troisième et quatrième séances sont consacrées à des recherches sur le fonctionnement de la région et sur le mode de scrutin. Parallèlement, des extraits de presse sont étudiés, pour suivre l'avancement de la campagne électorale. L'objectif est que les élèves soient prêts pour la cinquième séance, consacrée à un débat en classe entière à propos d'une décision prise par la région Ile de France, et qui sera présenté dans la troisième partie.

2. En géographie, une étude de cas sur la région.

Parallèlement est menée en géographie une étude de cas sur la région, qui commence début octobre. Le programme prévoit pour le déroulement de cette étude 5 ou 6 heures. La première séance est consacrée à une présentation générale de la région, et à la présentation du plan, organisé autour d'une lecture auréolaire de la région : étude de la ville-centre, Paris, puis de la banlieue, enfin des espaces périurbains. Cela fait l'objet d'une première schématisation.

La deuxième séance est consacrée à un jeu, qui leur est présenté ainsi : « *vous venez de trouver un travail à Paris (La Défense). Vous devez donc vous loger, vous et votre famille. Vous avez trois enfants (3, 7 et 10 ans) et vous souhaitez que chacun ait sa chambre. Les revenus du ménage sont de 3300 euros par mois* ». Par groupe de deux, les élèves doivent choisir un logement, à partir de quatre annonces d'agence immobilière, avec quatre localisations possibles : Paris centre, Nanterre ville, une

cités à Nanterre, Ablis, qu'ils sont invités à localiser à l'aide d'Edugéo. Ils doivent par ailleurs tenir compte de différents critères : le temps de transport, le style de vie qu'ils veulent mener, la proximité d'écoles pour les enfants, sachant qu'ils ne peuvent pas s'endetter à plus de 33%. Ils peuvent également choisir de tenter leur chance, en tirant une carte au sort (voir exemple ci-dessous).

MALCHANCE

Vous n'avez pas de permis de conduire. Vous ne pouvez donc vous déplacer qu'en transports en

CHANCE

Votre femme trouve un emploi. Les revenus du ménage s'élèvent maintenant à 5300 euros

Une troisième séance est consacrée à la mise en commun des réponses ; les élèves exposent les difficultés qu'ils ont rencontrées, ce qui permet d'élaborer la notion d'inégalité spatiale. Elle est approfondie lors de la reprise, qui conduit la classe à étudier alternativement Paris, ville-centre, Nanterre, une ville de banlieue mixte, entre cités et pavillons, puis Ablis, une commune périurbaine. L'étude débouche ensuite sur la réalisation d'un croquis de l'Île de France.

3. EMC et géographie : une approche croisée par la pratique du débat.

A ce stade de la progression, à la veille des vacances de la Toussaint, les élèves ont donc étudié la région conjointement en géographie et en EMC. L'organisation d'un débat est alors l'occasion de croiser les deux enseignements, et de permettre aux élèves de remobiliser leurs connaissances en situation, tout en développer leur capacité à argumenter à l'oral. Le sujet du débat consiste en effet à poser la question suivante : « *faut-il revenir sur le dézonage de la carte Navigo voté en décembre 2015 par le STIF ?* ». Il y a la matière à débat en effet, comme l'atteste cet article du monde, publié le 31 août 2015 et qui a suscité plus de 100 commentaires : « *les effets inattendus du dézonage Navigo* », par Olivier Razemon (<http://transports.blog.lemonde.fr/2015/08/31/les-effets-inattendus-du-dezonage-du-pass-navigo/>). Si cette décision a été prise par le STIF, Syndicat des Transports d'Île de France, elle en revient quand même indirectement à la région, qui le préside.

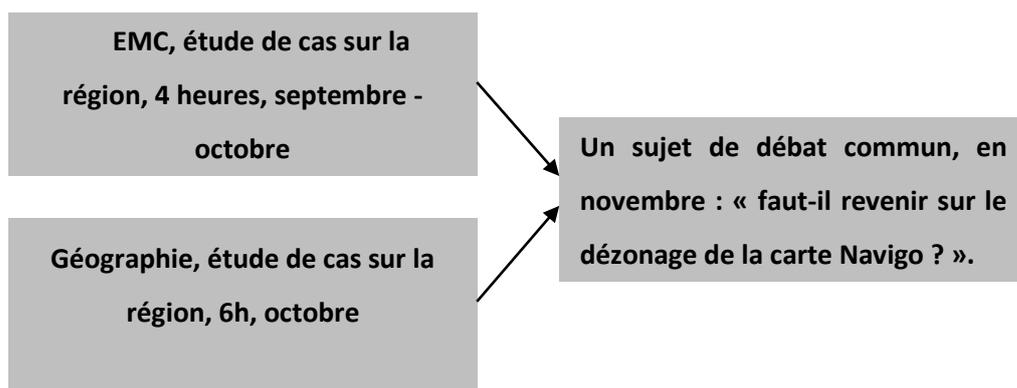
L'objectif d'un tel débat est que les élèves prennent conscience des enjeux liés à la distance, productrice d'inégalités spatiales. Si le dézonage de la carte Navigo tente de les réduire, l'article, ainsi que les nombreux commentaires, pose la question des limites de la mesure, lorsqu'il s'agit d'aider les plus démunis, ou en terme d'impact environnemental. Les commentaires font également apparaître

une véritable bataille des chiffres. Derrière le dézonage de la carte Navigo, sujet en apparence anecdotique, se cachent ainsi des questions spatiales complexes, propres à interpeller les élèves.

Pour préparer ce débat, les élèves sont invités pendant les vacances de la Toussaint à prendre connaissance de cet article, à se positionner pour ou contre le dézonage et à lister leurs arguments. Pour la rentrée, ils doivent rendre un tract présentant leurs principaux arguments. Le débat se déroulera selon le type « débat parlementaire » que j'ai présenté dans un précédent article (<http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article1364>) (voir le volet 2) et en présence de l'association *Graine d'Orateurs, Fédération Francophone du débat*¹. Il se fera cependant de manière légèrement aménagée par rapport à celle que j'ai présentée dans l'article précédent : au lieu de découvrir leur sujet 1 h avant, les élèves l'auront en effet travaillé pendant les vacances. De même, au lieu d'un débat « parlementaire », il s'agira d'un débat à l'assemblée régionale, devant laquelle ils devront à tour de rôle les uns présenter leur proposition (revenir sur le dézonage de la carte Navigo) et les autres défendre la proposition qui a été votée en décembre 2014 par le STIF (le dézonage de la carte Navigo).

A l'issue du débat, les élèves devront réaliser un devoir sur table dans lequel ils présenteront les différents arguments développés lors du débat.

Ainsi, après une étude menée d'abord en parallèle en géographie et en EMC, le débat est l'occasion d'articuler les deux enseignements ensemble. La démarche est synthétisée par le schéma ci-dessous.



L'analyse géographique peut ensuite être approfondie, par la participation par exemple au concours GéoPhotoGraphes dont le thème de cette année est « connectés ».... (<http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article1328>)

¹ <http://www.ffdebat.org/graine-orateur/>